

Image not found or type unknown



Absence jours dûs avant fin cdd

Par **louloucook**, le **16/03/2013** à **22:12**

bonjour,nje suis en cdd qui prend bientot fin,nor, j'ai ete absente il y a peurncomment mes jours d'absence vont ils etre "deduits" sachant qu'on ne compte pas me les retirer de mon salaire et que l'employeur envisage de me renouveler mon cdd (chose que je ne pense pas accepter) je serai donc tjrs redevable pour cette absence alors que le plus simple pr moi etait de me le soustraire au salaire...

Par **Ales**, le **17/03/2013** à **01:19**

Bonjour,nrnJe pense que le plus simple reste de le demander.